



## Rémunération et augmentations, de quoi parle-t-on ?

### Travailler plus pour gagner moins !!!

Sur la base du salaire brut moyen, l'inflation Banque de France (3.5%) représente :

- **2 000€ par an** pour la **maîtrise**, environ 150€ par mois,
- **2 600€ par an** pour les **cadres**, environ 200€ par mois.

Et que propose la direction pour compenser cette inflation record de 2021 ?

#### Nous vous laissons juger par vous-même :

- Versement d'une **prime** « bas salaires » de **150€ défiscalisée** aux salariés percevant une rémunération inférieure à 1 872€ (*concerne 280 agents de maîtrise sur 7 000*).
- **Majoration de 5€** par dimanche et jour férié travaillé du 1<sup>er</sup> au 7<sup>ème</sup> jour (**sic !**)
- **Augmentation de 0,50€** de l'indemnité télétravail, qui passerait à 2,80€  
*Le remboursement des frais engendrés par le télétravail est-il une augmentation de salaire ? Pour la CFE-CGC groupe RATP, c'est NON !*
- Augmentation exceptionnelle des enveloppes de primes de résultat **de 5%**  
*Augmentation de l'enveloppe, pas du montant des primes décidé par le management.*
- Reconstitution du dispositif d'indemnité de maintien du pouvoir d'achat (*concerne entre 30 et 50 personnes chaque année*).

**Pour la CFE-CGC groupe RATP, ces « propositions » sont une provocation de trop, dans une période où l'encadrement n'a jamais été autant sollicité.**

**Ces « mesurette », la plupart non pérennes, sont loin du compte.  
Où est le partage équilibré des richesses produites par l'entreprise ?**

**MOBILISONS-NOUS !  
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !  
RASSEMBLONS-NOUS !**

**Venez en nombre le 18 février à 8h à Val de Fontenay, bât. Belledone !  
Rappelons à notre direction que la première valeur du groupe RATP  
est L'HUMAIN !**

